

Activité – Le droit de vote

I. Le droit de vote : une conquête longue et difficile

Doc. 1 – Chronologie du droit de vote

- * Avant la Révolution : les Français sont les sujets du Roi et n'ont pas le droit de vote
- * 1789 : début de la Révolution française qui renverse le pouvoir absolu du roi
- * 1971 : la monarchie constitutionnelle met en place le suffrage censitaire¹ : les hommes âgés de 25 ans et plus et payant des impôts peuvent voter
- * 1848 : la II^e République met en place le suffrage universel² masculin : tous les hommes âgés de 21 ans ou plus peuvent voter sans condition de revenus
- * Début du XX^e siècle : manifestation de suffragettes
- * 1944 : (après la libération de la France) le droit de vote est accordé aux femmes.
- * 1974 : la majorité est abaissée à 18 ans

¹ Suffrage censitaire : droit de vote accordé à seulement une partie de la population en fonction de ses revenus

² Suffrage universel : droit de vote accordé à tous les citoyens majeurs, hommes et femmes

³ Suffragettes : femmes appartenant à un mouvement féministe, né en Angleterre en 1903 puis en France en 1906, ces femmes revendiquent l'égalité des droits pour les femmes, notamment le droit de vote.

Questions

1. Montrez que l'élargissement du droit de vote a été progressif.

.....
.....
.....

2. Pourquoi peut-on affirmer que le droit de vote a été difficilement conquis ?

.....
.....

3. Quelles sont les deux dates majeures qui rendent le suffrage universel ?

.....
.....

B. Exercer son droit de vote

Doc.1 – Le droit de vote dans la Constitution de la Ve République (1958)

Art. 3 – La souveraineté¹ nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum². [...] Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret.

Sont électeurs [...] tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.

¹ Souveraineté : pouvoir

² Référendum : vote proposé dans lequel le président pose une question aux électeurs qui répondent par oui ou par non

Doc.2 – les modalités du vote



Doc.3 – Être privé de ses droits civiques, Code pénal.

Art. 131-2 – L'interdiction des droits civiques et civils portent sur :

1. Le droit de vote ;
2. L'éligibilité¹ ;
[...]
5. L'interdiction des droits civils et civiques [...] ne peut être le fait que d'une décision de justice et ne peut excéder une durée de dix ans en cas de condamnation pour un crime et une durée de cinq ans en cas de condamnation pour un délit.

¹ Eligibilité : fait de pouvoir se présenter à une élection pour être élu.

Doc.4 – L'abstention en débat : des arguments pour ou contre (source : manuel EMC Hatier 3^e)

1. C'est important de défendre ses droits
2. C'est une façon d'exprimer son mécontentement
3. Il ne faut pas laisser les autres décider à notre place
4. C'est un devoir du citoyen
5. Voter permet d'exercer son pouvoir
6. Voter ne fait rien changer
7. Tous les candidats se valent
8. La politique ne m'intéresse pas
9. Il y a trop d'élections

1. Doc. 1 - Souligne les deux phrases qui illustrent le respect de la démocratie lors des élections ?

2. Doc. 1 et 2 – Entoure les quatre conditions qui doivent être remplies pour pouvoir voter ?

3. Doc. 2 - Comment le secret est-il assuré lors du vote ?

.....

4. Doc. 3 - Qui peut priver quelqu'un de ses droit politiques et pour combien de temps ?

.....

.....

5. Doc. 4 - Quels sont les arguments pour l'abstention ? Les arguments contre ? (donne les numéros)

- Arguments pour l'abstention :

- Arguments contre l'abstention :